

Étape 1 - Faire une demande d'admission

Le candidat qui n'est pas inscrit dans un cégep ou l'étudiant qui désire changer de programme, doit d'abord faire une demande d'admission sur le site web du SRACQ à l'adresse suivante : <https://www.sracq.qc.ca/>

Les dates limites sont :

1 ^{er} tour	1 ^{er} mars 2018 (réponses vers le 23 mars 2018)
2 ^e tour	1 ^{er} mai 2018 (réponses vers le 14 mai 2018)
3 ^e tour	1 ^{er} juin 2018 (réponses vers le 12 juin 2018)
4 ^e tour	1 ^{er} août 2018 (réponses vers le 13 août 2018)

Admissions tardives : du 2 au 5 août 2018 sur le site du SRACQ et du 6 au 15 août 2018, se présenter au B-157.

Les réponses seront disponibles dans le dossier personnel du SRACQ. Si le candidat est refusé, il doit reprendre le processus et faire une nouvelle demande au tour suivant. Si le candidat est admis, il doit passer à l'étape 2.

Étape 2 - Confirmer le choix de cours et acquitter les frais

Afin de confirmer son inscription, l'étudiant admis doit confirmer son choix de cours. Pour ce faire, il doit entrer sur son portail Omnivox à l'adresse suivante : cegep-rdl.omnivox.ca

Toutes les informations pour accéder à son portail sont indiquées dans la lettre d'admission dans le dossier personnel du SRACQ.

Étape 3 - Consulter la documentation et rester informé

L'étudiant reçoit, dès qu'il est admis, un Mio (messagerie interne Omnivox), accessible dans son portail Omnivox. Ce premier message l'informe sur le processus de confirmation de choix de cours et sur les sources d'information à consulter régulièrement.

L'étudiant est invité à consulter les sources d'information suivantes :

- **Lire la documentation relative au programme dans la communauté Admission et cheminement scolaire**

Certains documents doivent être imprimés et retournés au Cégep de Rivière-du-Loup.

- **Consulter régulièrement les Mio (Messagerie Interne Omnivox), ils ont déjà des messages!**

Toutes les communications seront envoyées par Mio, **aucun envoi postal n'a lieu pendant l'année.**

- **Télécharger Omnivox mobile**

Disponible gratuitement pour les téléphones mobiles sous iOS et Android, Omnivox mobile offre un accès à la messagerie MIO ainsi qu'aux actualités.

- **Consulter le Guide de l'élève**

<http://www.cegeprdl.ca/media/3282098/guide-eleve-2017-2018.pdf>

- **Informez les parents qu'un guide est disponible pour répondre à leurs questions**

<http://www.cegeprdl.ca/media/3282043/guide-2017-2018-juin.pdf>

- **Consulter le site web du Cégep de Rivière-du-Loup**

Le site web est une source d'information importante, toutes les activités de la rentrée scolaire y sont diffusées.

Autorisation à communiquer des renseignements aux parents

Le Cégep de Rivière-du-Loup encourage les parents de ses élèves à s'intéresser aux études de leur fils ou de leur fille et à leur offrir un encadrement et un soutien appropriés.

Pour permettre aux parents de jouer pleinement leur rôle et pour prévenir différentes difficultés, nous demandons aux étudiants, par le biais d'un sondage sur Omnivox, de signer une autorisation à communiquer des informations sur le dossier scolaire, en cas de demande, et d'indiquer le nom des parents, tuteurs ou tutrices qui sont visés par ce consentement. Les informations pouvant être divulguées sont par exemple : l'horaire de cours, les retraits de cours, le bulletin cumulatif, la présence aux cours, etc.

Le document signé est disponible à l'étudiant sur Omnivox dans le module « Documents et messages » quelques jours après la confirmation du sondage.

Bonne session!